

CASH PLUS

Etablissement de Paiement agréé par Bank Al-Maghrib
 Société anonyme de droit marocain
 Capital social : 245 530 900 de dirhams
 Siège social : 1 Rue des Pléiades, 3^{ème} étage, Q. des Hôpitaux – Casablanca
 Immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le n°129325
 Portant l'identifiant fiscal n° 01006335
 (la « **Société** »)

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Cash Plus s'est réunie le 28 avril 2026 à 10 h 00, à Aparthotel Adagio Premium Casablanca City Center - 279 Boulevard Bir Anzarane 20250 – Casablanca.

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises, telles qu'elles ont été publiées sur le site Web de la Société (www.cashplus.ma) et dans le journal d'annonces légales « Boursenews ».

Les actionnaires présents ou représentés totalisent **14.424.905** actions représentant **58,74%** du capital social.

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Cash Plus se présente comme suit et ce, conformément aux dispositions de l'article 136 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 78-12 et la loi 20-19.

Résolutions	Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	% du capital social	Pour		Contre		Abstention		Résultat de l'adoption de la résolution
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Première résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Deuxième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Troisième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Quatrième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Cinquième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Sixième résolution	6.824.729	27,79% ⁱ	6.824.729	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Septième résolution	6.824.729	27,79% ⁱ	6.824.729	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Huitième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Neuvième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Dixième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Onzième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée
Douzième résolution	14.424.905	58,74%	14.424.905	100%	0	0%	0	0%	Approuvée

Le texte intégral des résolutions figure dans l'avis de convocation disponible sur le site web www.cashplus.ma.

ⁱ Les sociétés Amapar et Mobiz, Monsieur Nabil Amar et Madame Imane Amar détenteurs de 7.600.176 actions, sont exclues du vote sur ces résolutions

À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Retrouvez notre communication financière sur :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,
 Angle Bd Abdelmoumen,
 Casablanca - Maroc
 Tél : +212 5 22 86 01 00
 Contact : communication.financiere@cashplus.ma